

Union Progressiste

Patriotisme-Travail-Solidarité

PROJET DE SOCIÉTÉ

Cotonou, le 1^{er} Décembre 2018

Plan détaillé du document

Introduction

I. Diagnostic

1. Contexte africain et international

2. Au plan politique

1-2-1- Pendant la colonisation

1-2-2- De l'indépendance à nos jours

1-3- Au plan économique et social

II. ORIENTATION POLITIQUE ET IDEOLOGIQUE

2-1- La question de l'orientation politique et idéologique des partis politiques

2-2- Critères ou bases d'orientation politique et idéologique

2-3- Expérience du Bénin en matière d'orientation politique et idéologique des partis

2-4 -Orientation politique et idéologique de "l'Union Progressiste"

2-4.1-Union Progressiste, un parti de masse

2-4-2-Union Progressiste, un parti démocratique

2-4.3-Union Progressiste, un parti de réformes, de progrès et de justice sociale

2-4.4- Union Progressiste adhère aux idéaux de la social- démocratie

2-4.5- Union Progressiste adhère aux idéaux du panafricanisme

III. LA VISION

1. Sur le plan politique

2. Sur le plan économique

3. Sur le plan social

4. Sur le plan international

IV. LES AXES STRATEGIQUES

1. Axe 1 : Promouvoir la démocratie et l'Etat de droit
2. Axe 2 : Promouvoir la formation du capital humain et la recherche scientifique
3. Axe 3 : Consolider les bases économiques du développement pour une meilleure croissance économique stable et résiliente
4. Axe 4 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes
5. Axe 5 : Protéger le développement du Bénin à travers la sécurité, la justice, la promotion de la paix et des droits de l'homme
6. Axe 6 : Orienter le développement sur les régions pour impacter les grandes masses
7. Axe 7 : Faire de la croissance économique, de l'emploi et de l'entrepreneuriat des armes contre la précarité et la pauvreté
8. Axe 8 : Faire de la diplomatie béninoise un instrument de développement, de protection et de promotion de la paix
9. Axe 9 : Faire de l'environnement sain, de la santé préventive et de l'accès à la santé un droit pour tous au Bénin
10. Axe 10 : Faire de l'administration béninoise une administration de développement
11. Axe 11 : Faire du sport et des loisirs un outil d'équilibre social, de visibilité et d'affirmation du Bénin à l'international
12. Axe 12 : Faire de la culture un axe central du développement économique et social
13. Axe 13 : contribuer à la définition d'un nouveau positionnement économique du continent africain dans le monde

Conclusion

Introduction

Aux termes de l'articles 5 de la constitution du 11 décembre 1990, « les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la charte des partis politiques (...) ».

L'exercice de cette fonction essentielle des partis requiert en amont qu'ils :

- contribuent à créer ou à maintenir une conscience politique, en assurant l'information et la formation de l'opinion ;
- assurent un encadrement thématique, doctrinal ou idéologique des militants, candidats et électeurs,
- clarifient et alimentent l'espace public, en explicitant clairement leurs choix et leurs positionnements.

Grâce aux partis, l'électeur saura mieux, de quelles idées, de quel programme se réclame tel ou tel candidat et donc, quelle action, probablement, il mènera une fois élu. Mais dans les faits, force est de reconnaître que cette fonction programmatique et de structuration du vote dévolue au parti politique, bien que primordiale, a fait jusqu'ici, largement défaut dans la pratique de la démocratie au Bénin. On a assisté essentiellement à l'émergence d'une pléthore de partis politiques qui ne sont différents, le plus souvent, que par leurs dénominations ou d'autres attributs, tels que les logos. Aucune orientation politique et idéologique claire, aucun projet de société crédible ne distingue un parti politique d'un autre. L'une des conséquences implacables de cet état des choses est qu'aucun de ces partis politiques, pendant trente (30) ans d'expérience du renouveau démocratique, n'a réussi à s'animer en dehors

d'une logique fondamentalement ethnique ou à dégager de ses rangs un candidat qu'il a pu faire élire à la tête de l'Etat. Cela traduit une contre-performance éloquente du système partisan dans notre pays.

Avec la réforme en profondeur du système partisan, sous l'impulsion du Président Patrice TALON, qui en a fait l'une des réformes phares du Programme d'Action de son Gouvernement (PAG), le Bénin entre de plain-pied dans la recomposition de ses forces politiques. Les dispositions de la loi N° 2018-23 du 17 Septembre 2018, portant charte des partis politiques en République du Bénin, prescrit « le projet de société » comme l'une des pièces constitutives du dossier administratif de création d'un parti politique.

L'Union Progressiste (UP), à l'issue de son congrès tenu à Cotonou le 1^{er} Décembre 2018, a adopté un document de « projet de société » en cohérence avec son orientation idéologique.

Le présent document qui tient lieu de « projet de société » comprend quatre parties : le diagnostic, l'orientation politique et idéologique, la vision et les axes stratégiques.

I. DIAGNOSTIC

1. Contexte africain et international

Le congrès constitutif de notre parti, l'Union Progressiste, se tient à un moment où le monde est secoué par des crises multiformes : accentuation des inégalités sociales, chômage de masse, pauvreté et pauvreté extrême, 'changements climatiques', replis identitaires, terrorisme, émigrations massives, etc.

En effet, une certaine gestion des hommes, des choses et des ressources naturelles a produit des injustices insoutenables et la misère pour le grand nombre dans la plupart des pays, notamment en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique du Sud. L'occident et les Etats-Unis n'ont gardé

qu'une mémoire sélective de l'origine de leurs richesses et de leur puissance. La mondialisation, la globalisation et autres phénomènes, qu'ils soient idéologiques, économiques ou culturels, ainsi que les tendances à l'uniformisation du monde contrastent fortement avec les fractures sociales, les écarts inacceptables entre les conditions de vie d'un continent à un autre et bien souvent à l'intérieur de chaque pays.

L'Afrique, globalement, dans un tel contexte, loin d'opérer les sursauts devenus incontournables, continue de traîner les séquelles et tares issues de l'économie esclavagiste puis de l'économie de traite et de l'aliénation culturelle découlant de l'esclavagisme, de la colonisation et de la néo-colonisation. Les Etats africains, les partis politiques et les sociétés civiles de nos pays, doivent travailler à identifier les caractéristiques essentielles et les explications les plus plausibles de la situation de l'Afrique dans le monde, afin de mieux penser l'avenir de nos pays respectifs dans leur environnement socio-économique et culturel sous-régional et régional.

Notre parti, l'Union Progressiste, doit se situer résolument dans une démarche d'affirmation panafricaniste. En effet, toutes les belles et bonnes initiatives resteront insuffisantes pour promouvoir le développement du Bénin, dans un cadre strictement et exclusivement « national ». Le salut de l'Afrique et donc aussi du Bénin, notre pays, réside dans l'adoption d'une approche panafricaniste de gestion et de résolution de nos problèmes et dans l'édification d'espaces géopolitiques et économiques efficaces, orientés, non pas seulement vers la satisfaction des besoins de nos élites nationales, mais d'abord et surtout, de l'immense majorité de nos populations.

2. Le Bénin et son parcours au plan politique et partisan

1-2-1- Pendant la colonisation

Jusque dans le dernier quart du XIX^e siècle, les peuples du Bénin actuel vivaient dans des entités politiques édifiées par eux, adaptées à leur histoire et à leur culture : royaumes, chefferies, sociétés sans Etat, profondément marqué par les conséquences de la traite des esclaves. L'intervention brutale et violente de la colonisation française dans la dernière décennie du XIX^e siècle, a accentué les contradictions et conflits sociaux puis arraché aux peuples le contrôle de leur évolution politique, économique et culturelle.

Dans le cadre colonial, 1945 constitue le début du parcours structuré par des organisations politiques du même type que les partis politiques. Avec l'élection du tandem Aupiais-Apithy à l'Assemblée de l'Union française, ce processus s'est accéléré avec la naissance en avril 1947 du premier parti politique, l'Union Progressiste Dahoméenne (UPD) regroupant presque toute l'élite. L'éclatement de l'UPD laissa place à trois partis autour desquels vont se cristalliser les oppositions ethniques et régionalistes : le Parti Républicain du Dahomey (PRD) d'Apithy en 1951, le Groupement Ethnique du Nord (GEN) de Maga en 1951 et l'Union Démocratique Dahoméenne (UDD) d'Ahomadégbé en 1955. C'est dans ce cadre et dans ce contexte que l'indépendance est proclamée en 1960.

1-2-2- De l'indépendance à nos jours

On peut opérer ici dans le parcours politique du Bénin, un découpage en trois périodes, à savoir : de 1960 à 1972, de 1972 à 1990 et de 1990 à nos jours.

- La première période (1960-1972) : malgré l'essai d'organisation d'une vie politique démocratique avec des élections relativement libres et des partis politiques actifs au sein des populations, cette période est caractérisée surtout par une grande instabilité politique, avec une répétition presque annuelle de coups d'Etat. On y note aussi

l'émergence de divers groupes et courants de pensée, écartelés entre les diverses idéologies qui animaient la « guerre froide ».

- La deuxième période (1972-1990) : c'est la période de « la révolution » proclamée par un régime militaire, puis fondée sur l'idéologie marxiste-léniniste. On y note, surtout au début, un effort d'affirmation de la personnalité du Dahomey / Bénin vis à vis des puissances étrangères, en même temps qu'une forte mobilisation des couches populaires. Mais, le régime a vite dérapé, aboutissant à la privation des libertés individuelles, au règne du parti unique et du parti-Etat.
- La troisième période (1990 à nos jours) : c'est la période du « nouveau démocratique ». La liberté retrouvée a stimulé les énergies mais le multipartisme intégral instauré pour rompre définitivement avec le règne du parti unique, n'a pas su être mis en œuvre avec toute la clairvoyance et la rigueur requise. Cela s'est traduit d'une part, par la prolifération des "partis politiques" : il y a en 2018 plus de deux cent (200) formations politiques considérées comme des "partis politiques" ; d'autre part, pendant près de trente (30) ans d'expérience du « nouveau démocratique », aucune de ces formations politiques n'a réussi à dégager de ses rangs et à faire élire une personnalité à la tête de l'Etat. Cette situation accentue la confusion politique, la dislocation du vivre-ensemble, les blocages divers au lieu d'un débat public ouvert sur le sens, les résultats et les perspectives d'une démocratie pluraliste.

La situation politique qui a prévalu a exercé une influence négative sur

l'évolution économique et sociale.

3. Au plan économique et social

1-3-1- Pendant la colonisation

La colonisation a pour but essentiel le contrôle et l'exploitation des richesses du pays dominé pour le compte de la métropole. Au Bénin comme partout ailleurs en Afrique, elle s'était donc soldée par l'instauration d'une économie de traite caractérisée globalement par la production et la vente, surtout à la France, de matières premières à bas prix et l'achat auprès de cette même France, de produits manufacturés à prix élevés. La « mise en valeur » de la colonie caractérisée par la construction de diverses infrastructures (port, chemin de fer, route, etc) a strictement obéi aux besoins de l'économie de traite. Les différents « efforts de guerre » et les travaux forcés infligés aux populations ont renforcé la déstructuration des économies locales et la paupérisation des populations.

1-3-2. De l'indépendance à nos jours

L'indépendance obtenue en 1960 n'a pas radicalement changé cet état des choses. L'essentiel des efforts a consisté à renforcer les structures de l'économie de traite. Ces efforts ont aussi conduit à la mise en place d'une administration civile et d'une armée (ayant remplacé le colon), dont les salaires étaient à peine assurés et qui s'est, néanmoins développée à un rythme qui s'est accélérée entre 1974 et 1990. Le secteur privé (excroissance et / ou héritier des « comptoirs coloniaux ») était plutôt actif –entre le formel et l'informel- surtout dans le commerce et le service. Il s'est développé entre les opportunités de rente offerte par un Etat (qui a progressivement envahi tous les

secteurs de l'économie, surtout à partir de 1974) et la contrebande avec le Nigéria.

Les programmes d'ajustement structurel et l'application dogmatique des recettes du néo-libéralisme (à partir de 1986) n'ont pas freiné la paupérisation, s'ils ne l'ont pas aggravée. L'administration civile, les forces armées et les corps paramilitaires (douanes, eaux et forêts, police, gendarmerie), le système sanitaire, le système scolaire et universitaire, le port, l'aéroport et l'ensemble du secteur privé restent globalement peu productifs, gangrenés par la corruption, portés par des politiques publiques inadaptées, peu audacieuses et peu soucieuse des écarts de plus en plus insoutenable entre les niveaux de vie entre les citoyens.

Les opportunités et les problèmes que posent l'environnement sous-régional et régional sont à peine cernés et intégrées aux politiques publiques « nationales », paradoxalement orientées vers l'Europe et les Etats Unis.

Notre pays reste incapable de générer la richesse et à offrir efficacement les services sociaux de base (alimentation, eau potable, scolarisation, soins, emploi, etc.) à l'immense majorité des populations.

Il convient alors de s'interroger notamment sur :

- la nature, les objectifs et les programmes des partis politiques qui ont animé la vie politique du Bénin ;
- la nature, la vision et les programmes des gouvernements qui ont présidé aux destinées du pays.

Il apparaît que la plupart des partis politiques qui ont animé la vie politique du Bénin de 1960 à nos jours, ont surtout eu pour caractéristiques la prééminence d'une élite aux ambitions égoïstes, la culture du sentiment clanique et régionaliste, la recherche du bien personnel, le mépris des couches

sociales défavorisées. Une bonne frange de la classe politique est coupée de sa base qu'elle continue de tromper et d'aliéner. Les échéances électorales offrent en plus l'occasion de la corruption systématique des électeurs et de l'achat de conscience, les populations elles-mêmes devenant complices de ces déviations par l'acceptation des commodités ponctuelles qu'elles leur offrent.

Pour impulser le développement du pays, nous devons donc nous battre pour l'avènement d'une autre pratique partisane et politique, d'une éthique qui fait de la politique, un moyen de servir la communauté.

Ce diagnostic partagé de nos forces et faiblesses, ainsi que le souci de se conformer aux exigences légales induites par les conditions nouvelles favorables créées à partir du 6 avril 2016, ont stimulé et conduit différents partis, alliances de partis, mouvements et personnalités politiques à prendre la ferme résolution, par la signature d'une « déclaration commune d'engagement », pour ensemble, créer un parti politique, l'Union Progressiste, et de le doter d'une orientation politique et d'un projet de société.

II. ORIENTATION POLITIQUE ET IDEOLOGIQUE

2-1- La question de l'orientation politique et idéologique des partis politiques

Historiquement, les partis modernes sont nés dans la deuxième moitié du XIXème siècle d'une part, de la promotion du parlement qui rend nécessaire la formation de groupes parlementaires réunissant les élus par affinité politique et d'autre part, de l'extension du droit de suffrage qui provoque l'apparition de comités électoraux, encadrant les nouveaux électeurs. A cette époque, les partis politiques n'avaient qu'un seul but, qu'un seul objectif, qu'une seule idéologie : gagner les élections.

L'âge d'or des idéologies apparut au début du XXème siècle avec le déclenchement des mouvements révolutionnaires, les luttes pour l'indépendance des pays colonisés et les mouvements de libération nationale notamment en Asie, en Europe de l'Est, en Amérique latine et en Afrique.

Privés de droits et sans protection sociale, les travailleurs devaient quant à eux s'échiner pendant 10h par jour pour des salaires de misère. Ils n'avaient dans ces conditions d'autre choix, que se battre pour améliorer leurs conditions de vie et de travail avec le soutien des partis politiques de gauche.

L'évolution de la pensée politique face aux enjeux et défis de l'époque a fait fleurir de nombreuses idéologies, véritables leviers de mobilisation. Nous pouvons évoquer à titre d'illustration : le marxisme-léninisme, le Communisme, le Socialisme, la Social-démocratie, le capitalisme, le maoïsme, le nationalisme, le gaullisme, le panafricanisme, le négritisme, etc...

La plupart de ces idéologies ont servi d'éléments catalyseurs et fédérateurs, de références communes aux militants au sein des partis, des organisations syndicales, des associations d'élèves et d'étudiants en lutte pour la défense de meilleures conditions d'existence, d'études et de travail. Et il n'était pas imaginable de concevoir une lutte politique sans que l'on puisse partager ensemble des idéaux, des idées, des valeurs ou des causes pour lesquels chacun est capable de faire de grands sacrifices, parfois, le sacrifice de sa vie. La conviction et l'adhésion à une cause constitue le cœur du militantisme.

La chute du mur de Berlin en 1989, qui a mis fin à la guerre froide, a entraîné à sa suite, le déclin de la proclamation des idéologies dans l'action politique. L'Occident a triomphé, le libéralisme, son modèle économique, s'est emparé du monde grâce à la mondialisation des économies et la globalisation des échanges. La marge de manœuvre des Etats s'est considérablement érodée au profit des règles et des conditionnalités drastiques des institutions de Bretton Woods, le FMI et la Banque Mondiale.

Ainsi, a-t-il émergé le débat actuel sur la pertinence ou non des idéologies dans la conduite des Etats et des partis politiques, comme si le monde avait cessé d'être régi dans sa gouvernance par une idéologie, fût-elle aussi dominante que silencieuse.

Dans un tel contexte, la création de grands partis politiques comme l'Union Progressiste (UP) constitue, certes une avancée notable sur la voie de la modernisation du système partisan au Bénin, mais il importe d'aller plus loin si l'on veut doter notre pays de véritables partis, où l'on milite d'abord et avant tout pour défendre des idéaux, des idées, des valeurs auxquelles on est attaché et non pour assouvir des ambitions bassement immédiates et matérielles en termes de nomination à des postes, de marchés publics à gagner ou de toutes autres faveurs. Il est par conséquent nécessaire et impérieux, pour inverser la tendance qui s'observe, de restaurer la dimension du militantisme dans nos partis politiques. Ce qui passe d'abord par la détermination claire des idéaux, des valeurs, bref de l'idéologie qui oriente l'action du parti et des causes que celui-ci entend défendre. Ensuite, la formation des militantes et des militants pour la maîtrise non seulement des choix politique et idéologique, du projet de société de leur parti, mais aussi pour une meilleure compréhension des enjeux et des défis nationaux, régionaux et mondiaux.

2-2- Critères ou bases d'orientation politique et idéologique

Historiquement, dans les pays où les différenciations se font en termes de classes sociales, distinctes les unes des autres, les partis politiques se constituent et s'organisent sur cette base : classe ouvrière, classe bourgeoise, etc. Pour conduire les luttes qu'elles mènent pour la défense des intérêts des classes sociales auxquelles ils appartiennent, les acteurs sociaux s'organisent donc, entre-autres, en partis politiques. L'émergence de nouveaux enjeux et conflits sociaux, de plus en plus significatifs, après la deuxième guerre mondiale, a constitué un terreau fertile à la naissance de divers autres types de partis politiques, s'inscrivant plus ou moins dans les clivages « gauche-droite », mais principalement orientés vers des enjeux structurants : le nationalisme, l'écologie politique, le féminisme, l'attitude vis-à-vis de diverses préoccupations particulières, la combinaison de plusieurs de ces enjeux, etc..

2-3- Expérience du Bénin en matière d'orientation politique et idéologique

Le Bénin n'est pas resté en marge de ces lignes politiques et idéologiques, soit par influence directe des élites ayant milité dans les différents types de partis en Europe ou ailleurs, soit, par conformisme ou mimétisme, voire par détournement du sens des concepts affichés. Il n'est pas rare que les partis ou leurs dirigeants, fassent preuve d'une ignorance totale de tout concept idéologique ou politique et diffusent des terminologies de circonstance, sans en évaluer, ni mesurer la qualité : « parti de jeunes », « ni à gauche, ni à droite, mais centriste », « mouvancier », « opposant », « un peu de capitalisme, un peu de socialisme », « faire du social », bref, une confusion politique et idéologique ostensible.

Mais quelle est la réalité sociale au Bénin ? On trouve bien entendu dans notre pays aujourd'hui, provenant de diverses couches de la société, une minorité de personnes considérées comme « riches » et une écrasante majorité considérées comme « pauvres » ou « extrêmement pauvres ». Entre ces deux extrêmes et issus de ces deux extrêmes, se situe un nombre important de fonctionnaires (hauts, moyens et petits), de travailleurs salariés des secteurs publics et privés, d'artisans, de commerçants, etc. Mais, s'agit-il rigoureusement d'éléments ou de catégories de « classes sociales » historiquement constituées (au sens de l'Occident et d'ailleurs) hier et aujourd'hui ? Ces « catégories sociales » sont-elles aussi opératoires comme hier la bourgeoisie, grande ou petite, la classe ouvrière, la paysannerie, etc. ? Ces « catégories sociales » sont-elles toutes conscientes de leurs intérêts et de leur appartenance de classe ou de catégorie, en tant que telles, « en soi » et/ou « pour soi » ? Ces questions restent posées et méritent, au Bénin, une réflexion active et un approfondissement continu, au regard des situations concrètes. Mais une chose est certaine, il n'y a pas de démocratie, ni de parti politique viable sans un minimum de valeurs partagées par l'ensemble des acteurs et des militants. Notre parti ne peut faire exception à cette règle.

2-4- Orientation politique et idéologique de l'Union Progressiste

2-4-1- Union Progressiste, un parti de masse

Le parti "Union Progressiste" se définit comme un *Parti de masse* (différent d'un parti d'élite, de cadres, de notables, d'une catégorie de gens), il est ouvert à toutes les Béninoises et à tous les Béninois sans distinction

d'origine (régionale, ethnique et sociale), de confession religieuse, de profession, de sexe et de statut social, adhérant aux valeurs de référence et aux principes du parti et conformément aux lois et règlements en vigueur. Les membres sont obligés de respecter, d'appliquer et de faire appliquer les statuts, le règlement intérieur et les options programmatiques du parti.

2-4-2- l'Union Progressiste, un parti démocratique

L'UP adhère au principe républicain de l'égalité des citoyens et au principe démocratique de la règle de la majorité dans le respect des droits de la minorité.

Il se réclame de la démocratie dans laquelle tout pouvoir étatique émane du peuple et dans laquelle le Gouvernement est en tout temps responsable (imputable, comptable) devant l'Assemblée Nationale, délégataire du peuple souverain. La dévolution du pouvoir se fait au moyen d'élections régulières, libres et transparentes.

Le sens de son combat est d'éliminer, sinon de réduire les privilèges indûs des dirigeants aussi bien de la sphère politique que de la sphère économique pour autant que ces privilèges s'obtiennent au détriment du minimum vital, base de la dignité inaliénable de chaque citoyen, de chaque travailleur.

S'agissant de l'Etat, il doit créer les conditions préalables pour que l'individu puisse s'épanouir dans le sentiment d'une libre responsabilité et de ses obligations envers la société. L'Etat doit être un Etat facilitateur du développement, un Etat stratège, qui pratique la subsidiarité dans tous les domaines de la politique, de l'administration, de l'économie, de la culture et des prestations sociales. Il se concentre sur la prospective et l'anticipation, pour opérer des choix stratégiques pertinents. Il assure et renforce la résilience de notre économie aux chocs internes et exogènes. Il garantit aux générations futures, les conditions optimales de bien-être.

L'Exécutif, le Législatif et le Judiciaire sont des pouvoirs séparés devant concourir et servir au bien de l'ensemble de la nation, de la communauté.

L'opposition jouit des droits les plus étendus de minorité. Chaque citoyen jouit des libertés les plus étendues, tout en acceptant et assumant ses responsabilités sociales et légales.

Enfin, la société où les femmes ne sont pas placées sur un strict pied d'égalité et

de parité avec les hommes, dans les lois et dans les faits, est une société diminuée dont les performances se situent forcément en deçà de son potentiel créatif et productif véritable et qui s'interdit d'aborder les défis de notre époque dans des conditions optimales de réussite. L'Union Progressiste doit travailler à lever toutes les entraves qui empêchent ou limitent l'égalité entre homme et femme.

2-4-3-Union Progressiste, un parti de réforme, de progrès et de justice sociale

Le Bénin doit sortir de la situation de précarité généralisée (y compris de la pensée), de crises écologiques aiguës, de relation de plus en plus équivoque avec le travail, de tendance forte à la facilité. Nous devons le faire en mobilisant toutes nos ressources naturelles, financières et humaines vers une croissance soutenue et un développement équilibré, au service de la grande majorité. Il n'y a pas de progrès sans justice sociale. Les hommes et les femmes d'un même pays ne peuvent vivre dans la paix et cultiver la cohésion entre eux, que s'ils jouissent les uns et les autres, du bien-être matériel, moral et spirituel et de l'égalité de chance pour tous. Cela implique d'une part, la garantie des libertés individuelles et collectives des citoyens (liberté de pensée, d'expression, d'association, d'entreprise, etc.), et d'autre part, la répartition équitable des richesses nationales, avec une attention particulière pour les couches les plus défavorisées et les plus vulnérables comme les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, etc.

Ainsi et à cette fin, le parti Union Progressiste opte, une économie qui permet à l'initiative privée de donner la pleine capacité de son dynamisme productif, tout en maintenant à l'Etat son rôle d'orientation, d'impulsion et de régulation, au service de l'intérêt général.

L'Union Progressiste est un parti de réformes hardies, pour une transformation structurelle de notre vie politique, économique, sociale et culturelle qui assurent aux générations actuelles et futures, un mieux-être durable et l'assurance d'un avenir meilleur, dans la tolérance et la paix.

De tout ce qui précède, il se dégage que le parti Union Progressiste s'inscrit dans la tradition de la « Gauche Démocratique », dans sa capacité

innovatrice, dans sa quête d'émancipation sociale, dans sa dimension humaniste, dans son refus de la dictature et des tendances au repli identitaire sur soi.

L'UP inscrit son combat dans une orientation idéologique qui professe :

- La réduction des inégalités devant l'éducation, la santé, le logement, le travail, la culture, etc... ;
- La préservation de l'environnement et la promotion d'un développement durable ;
- La réduction de la hiérarchie des revenus ;
- Le développement des services sociaux de base, y compris l'accès universel aux services de l'économie numérique ;
- La subsidiarité dans tous les domaines (administration, aménagement du territoire, économie, sécurité, gestion des ressources naturelles, etc.)

Il s'agit pour l'UP d'utiliser sa force électorale et sa capacité de mobilisation des populations pour impulser des réformes au service de la majorité des citoyens. Par conséquent, l'UP se doit d'établir une liaison étroite avec les organisations de producteurs de diverses branches d'activités, des associations professionnelles d'artisans, les organisations de producteurs agricoles, les groupements de femmes et de jeunes, les cercles et associations de chercheurs, d'innovateurs et d'intellectuels opposés à l'immobilisme conservateur, etc...

Il s'agit de "réinventer la démocratie au quotidien", d'innover en sortant des sentiers battus, en enracinant, par le biais de ces organisations, le parti dans la société civile, en vue de lui éviter la sclérose et lui préserver sa capacité d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la communauté, pour le Bénin et pour l'Afrique.

2-4-4: L'Union Progressiste adhère aux idéaux du panafricanisme

« L'Afrique doit s'unir pour affirmer sa personnalité et garantir son avenir. » disait l'ancien Président du Ghana, le Dr Kwamé N'Krumah. Quoique, sur certains aspects surannés, le panafricanisme, loin d'un idéologisme délirant et

d'une foi prophétique spéculative, offre et doit offrir un espace de réflexion et d'action qui s'appuie concrètement sur les logiques de vie des populations africaines dans l'inventivité de leur esprit d'entreprise et d'innovation, de leurs cultures et de leur génie, dans un monde en quête d'un nouvel humanisme. Tant sur le plan économique que politique, au plan des politiques publiques, au plan de la défense et de la sécurité, dans le combat pour un cadre de vie sain et durable l'UP adhère à une vision panafricaniste, axée sur l'intégration sous-régionale et régionale.

III.LA VISION

Formulation : La vision du parti à l'horizon 2035 :

Le Bénin est en 2035, un pays de démocratie consolidée et affermie, bien gouverné, à économie dynamique et résiliente, respectueuse de l'environnement, avec une inclusion sociale réussie dans un cadre d'intégration féconde à l'échelle de la sous-région ouest-africaine et contribuant activement à l'émergence d'une Afrique digne, responsable et respectée sur le plan international.

L'analyse de cette vision globale permet de mettre en exergue l'éventail des progrès attendus sur les plans politique, économique, social voire international.

1. Sur le plan politique

La démocratie s'est approfondie, affermie ; la culture démocratique ancrée au sein du peuple. L'exercice de la démocratie à la base est devenu une réalité ; les pratiques de corruption en nette réduction, chacun répondant de ses actes.

2. Sur le plan économique

Le Bénin est économiquement prospère et a repris en main les rênes de son destin, dans une Afrique de l'Ouest intégrée. Les programmes de

développement sont conçus pour nous-mêmes et orientés vers plus de justice sociale et de durabilité.

3. Sur le plan social

La société à deux vitesses d'aujourd'hui (où l'opulence des uns contraste avec l'extrême pauvreté des autres) a cédé place à économie performante, dont la priorité réside dans la création des richesses et la réduction des injustices par une la solidarité généralisée et où, la pauvreté extrême a disparu (en ses causes structurelles) et la pauvreté endiguée.

IV. LES AXES STRATEGIQUES

1. Axe 1 : Promouvoir la démocratie et l'Etat de droit

La Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 a engagé le Bénin dans la voie de la construction d'un Etat de droit fondé sur le respect des libertés fondamentales et des droits humains. L'expérience accumulée depuis lors a révélé des faiblesses dont il ressort que la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit dans notre pays a besoin de réajustements, de réformes politiques et institutionnelles.

L'UP est le fruit du triomphe d'une réforme du système partisan. Cette réforme doit constituer un levier pour la réforme du système politique, afin de garantir de manière durable aux réformes économiques, dans le sens d'infléchir les dynamiques sociales vers plus de justice et d'édification d'une société de dignité humaine.

4-2 Axe 2 : Promouvoir la formation du capital humain et la recherche scientifique

Le capital humain constitue la ressource la plus précieuse pour et dans le

développement d'un pays. Un accent important doit donc être mis sur l'éducation et sur une meilleure connaissance de nous-même, ainsi sur la conquête des savoirs et savoir-faire nécessaires pour assurer au Bénin et à l'Afrique, une présence responsable et contributive à une destinée heureuse de l'humanité. Aussi, la formation initiale jusqu'à 16 ans devra-t-il devenir obligatoire.

4-3. Axe 3 : Consolider les bases économiques du développement pour une meilleure croissance économique stable et résiliente

Il faut sortir le Bénin de l'économie de traite et l'intégrer à l'économie sous-régionale, en transformant le positionnement géographique du Bénin en avantage compétitif, dans l'agriculture, la transformation artisanale et industrielle, le tourisme, l'économie numérique et le commerce.

4. Axe 4 : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes

Le développement de l'économie doit aboutir à une forte diminution des inégalités de toutes sortes entre les sexes, entre les groupes sociaux et entre les régions. A terme, il s'agit d'éradiquer la pauvreté en assurant une redistribution plus équilibré (*équitable*) des fruits du labeur commun par des mesures motivantes pour les travailleurs et les producteurs et une politique de solidarité à l'égard des couches vulnérables et pour un accès universel aux services sociaux de base (éducation, santé, nutrition, services de l'économie numérique, etc.).

4-5 Axe 5 : Protéger le développement du Bénin à travers la sécurité, la justice, la promotion de la paix et des droits de l'homme

Dans une sous-région tourmentée par les conflits internes de toutes sortes, le Bénin apparaît comme un havre de paix où les oppositions ne dégènèrent pas en affrontements destructeurs, notamment depuis l'avènement du renouveau démocratique. Cette caractéristique majeure de notre pays doit être maintenue et renforcée à travers une action publique qui assure à chacun et à tous, partout sur le territoire national, la jouissance pleine et entière de ses droits citoyens, la sécurité de sa personne et de ses biens. Il s'agit aussi de

promouvoir une culture de paix, de dialogue et d'inclusion.

4-6. Axe 6 : Orienter le développement sur les régions pour impacter les grandes masses

Ce combat ne saurait être mené et la bataille gagnée s'ils ne prennent pas appui sur un développement général et équilibré de l'ensemble du territoire national. Dans ce sens, les potentialités de chaque région doivent être décelées et mises en valeur, ses problèmes spécifiques identifiés et résolus. En cela, la politique de décentralisation doit s'affirmer comme une orientation stratégique dotée de moyens humains, matériels et financiers suffisants dans le cadre d'un aménagement dynamique du territoire.

4-7. Axe 7 : Faire de la croissance économique, de l'entrepreneuriat et de l'emploi, des armes contre la précarité et la pauvreté

Chaque année, des milliers de jeunes arrivent sur le marché du travail (de l'emploi) sans une préparation adéquate et sans des perspectives sérieuses d'insertion durable. Une politique cohérente et dynamique d'accueil, d'orientation et de soutien financier à l'entrepreneuriat doit être menée, avec une attention particulière aux initiatives des jeunes, femmes et hommes. Dans ce cadre, la recherche pour l'innovation et l'excellence doit être encouragée, promue et célébrée pour encourager l'émergence et l'affirmation de talents qui offrent à l'économie de notre pays des chances d'une capacité pérenne de croissance et de compétitivité. C'est ainsi que nous rompons définitivement avec le cercle vicieux de l'augmentation continue de l'indice de pauvreté.

8. Axe 8 : Faire de la diplomatie béninoise un instrument de développement, de protection et de promotion de la paix

La diplomatie béninoise doit être offensive au service du développement du pays, à travers l'intégration sous-régionale et régionale. En ce sens, elle doit travailler à affirmer le Bénin comme l'une des meilleures composantes de la communauté internationale, à s'investir dans la recherche permanente d'un monde de paix et d'un multilatéralisme équitable.

9. Axe 9: Mettre l'administration au service des citoyens et rendre chaque agent public comptable

L'administration constitue un outil primordial de facilitation et d'impulsion du développement. Le sens du bien commun et de l'intérêt général doivent présider aux comportements des agents de l'administration. Un système d'évaluation continue de l'action publique et de l'administration ainsi que de sanctions (positives et négatives) conséquentes en constituent les moyens privilégiés pour favoriser la transformation progressive de l'administration.

10. Axe 10 : Faire du sport et des loisirs un outil d'équilibre social, de visibilité et d'affirmation du Bénin à l'international

Le sport et les loisirs sont des facteurs connus de bonne santé et doivent être promus à cet effet. Mais il y a plus. Le sport, notamment celui de haut niveau, est aujourd'hui une activité économique majeure drainant à beaucoup de pays des ressources importantes pour leur développement. Le Bénin doit là aussi exprimer et démontrer ses talents. Pour cela, il faut promouvoir l'excellence chez nos sportifs en accompagnant méthodiquement leur participation aux compétitions internationales.

11. Axe 11 : Faire de la culture un axe central du développement économique et social

La culture doit rester au cœur de nos choix stratégiques, par la promotion, la consolidation et la valorisation de notre patrimoine, ainsi que de la création. Dans ce sens, nos potentialités historiques et culturelles doivent être valorisées. L'Etat, dans un esprit de subsidiarité, devra encourager et faire émerger une industrie diversifiée de la création culturelle (arts plastiques, arts du spectacle et du divertissement, production littéraire, etc.). Un effort particulier devra porter sur la maîtrise de la production et de la diffusion à partir du numérique ainsi que sur la consolidation d'un environnement lettré (politique du livre, de l'édition, de communication écrite en langues nationales et en langues

étrangères).

12. Axe 12 : Promouvoir le développement durable et la saine gestion de l'environnement.

L'économie et l'environnement ne peuvent plus être traités séparément. Il faudra favoriser, à travers l'éducation, l'information et la diffusion du savoir scientifique, l'adoption de techniques de production et de modes de consommation durables et responsables. La solidarité avec les générations futures et le principe de précaution sont des aiguillons essentiels dans l'action publique et la vie au quotidien.

4-13 Axe 13 : contribuer à la définition d'un nouveau positionnement économique, culturel et politique du continent africain dans le monde

Dans le contexte de la mondialisation et de la constitution de grands ensembles régionaux, aucun pays africain ne peut s'en sortir tout seul. Il est dès lors impérieux de faire émerger un leadership africain fort, capable de négocier avec le reste du monde, tout en assurant une farouche défense des intérêts du continent. Notre parti doit se porter à l'avant-garde de ce combat, comme de celui consistant à renforcer l'intégration régionale et à accroître les échanges féconds entre les pays africains.

CONCLUSION

La naissance de l'Union Progressiste (UP) constitue un événement politique majeur, un outil d'approfondissement de la démocratie béninoise et le cadre organisationnel dans lequel les femmes et les hommes du Bénin et d'Afrique prennent le pari de transformer notre société, nos sociétés. Le présent document d'orientation idéologique et de projet de société constitue le condensé des idées qui ont présidé à la création du parti. C'est autour de ces idées qu'il nous revient de recruter de nouveaux membres. Ce sont ces idées que chaque militant doit éprouver et approfondir quotidiennement dans sa

pratique sociale. Il ne s'agit pas d'un dogme. Notre cause, la grande cause de la transformation de notre société et de l'humanité vers plus de justice et plus de dignité exige de nous, de nourrir nos idées par une connaissance théorique et empirique de plus en plus poussée de nos réalités sociales, culturelles et économiques. Il s'agit, à la fois, d'un enjeu et d'un défi qu'il nous faudra relever ensemble, dans les différentes instances de notre parti et chaque fois, à travers « une analyse concrète de la situation concrète ».

Cotonou, le samedi 1^{er} Décembre 2018

Le Congrès